

Objectif : Donner une liste de points à vérifier, à mettre en œuvre pour la sécurisation des chantiers pendant une fermeture prolongée

Avant toute fermeture prolongée des chantiers, il y a lieu de s'assurer que le site est en sécurité, tant pour protéger les équipements, que les tiers et que les travailleurs à leur retour.

Voici quelques points de contrôle à surveiller :

1. Protection collective :

- Vérifiez le placement et la solidité des garde-corps.
- Obturez ou protégez efficacement les ouvertures afin d'éviter tout accident d'un riverain durant la période d'inactivité.
- Ne suspendez rien aux grues-tour
- Retirez les échelles d'accès aux bâtiments, aux échafaudages.
- Empêchez mécaniquement l'accès aux grues-tour (carcanage)
- Contrôlez la conformité des échafaudages (stabilité, ancrage, accès)



2. Fermeture chantier :

- Vérifiez la fermeture et la stabilité des clôtures de chantier (attache boulonnée entre barrières) + contreventements (! aux bâches) + chaîne et cadenas sur tous les accès
- Affichez un panneau d'interdiction de circuler/d'accéder sur chaque accès du chantier
- Fermez tous les accès aux bâtiments de manière solide + constat/info avec/par le MO
- Affichez éventuellement un n° de tel de contact pour les urgences



3. Protection de l'environnement

- Avant de quitter le chantier, vérifiez la fermeture des vannes d'arrivée du mazout et anticiper le risque d'un épanchement (tentative de vol)
- Assurez-vous que les produits dangereux soient posés sur bac de rétention
- Protégez vos installations contre le vandalisme, le vol, les détériorations climatiques

4. Energies

- Coupez ou neutralisez les énergies pour éviter leur emploi intempestif ou des dégâts non-contrôlés (vanne d'eau, alimentations électriques secondaires, gaz, ...)

5. Gel

- N'oubliez pas les protections contre le gel
- Purgez les robinets extérieurs
- Rentrez à l'abri les produits sensibles au gel



6. Vol

- Signalez le chantier auprès des services de police
- Ne laissez rien à vue d'œil, rentrez les câbles, les moyens d'accès, enchaînez et cadénassez le matériel mobile
- Dans la mesure du possible, organisez un passage 2 à 3 fois par semaine pour assurer que tout va bien (fermeture, dégradation, énergies, stocks, engins, ...)



7. Engins de chantier

- Protégez également vos engins de chantier (batterie, coupe-circuit, fermeture à clé des cabines, ... et rangez-les sur une dalle étanche (pas en pleine terre))

8. Rangement

- Avant de quitter le chantier, rangez le matériel dans les containers (allonges, groupe, ...), couvrez les matériaux, lestez-les ou empêchez leurs mouvements.
- Rangez et nettoyez les baraques de chantier.
- Videz les poubelles.
- Effectuez le rangement des camionnettes.
- N'autorisez aucun stockage sur les toits et les plateformes, les éléments avec prise au vent doivent être solidement ancrés et/ou contreventés.

EN CONCLUSION :



L'objectif est de retrouver le chantier dans les meilleures conditions possibles. De manière générale, demandez-vous comment vous aimeriez retrouver votre chantier et mettez-le en conformité avec vos attentes.

En cas d'absence prolongée du chantier, il faut vérifier que :

- Les protections collectives soient bien en place
- Le chantier soit totalement fermé et protégé contre les vols
- Les risques de pollution de l'environnement soient réduits
- Les énergies soient coupées et les protections contre le gel soient mises en œuvre
- Les engins de chantier soient sécurisés
- Le rangement du chantier soit fait